



MINISTRE DE L'ENERGIE ET  
RESSOURCES HYDRAULIQUES

*Le Ministre*

Réf. : CAB.MIN-ENRH/CMY/ *MM*...MK/17

**Transmis** copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement  
(Avec l'assurance de ma très haute considération)  
**Hôtel du Gouvernement**
- Son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre,  
Ministre de l'Intérieur et Sécurité
- Monsieur le Secrétaire Général à l'Energie  
et Ressources Hydrauliques
- Monsieur le Coordonnateur de la CEPARE  
(Tous) à **Kinshasa/Gombe**
- Monsieur le Gouverneur de la Province du Nord Kivu  
à **Goma**

**Concerne** : Tarif de l'énergie électrique  
appliqué dans le territoire de  
**Rutshuru au Nord Kivu**

**A Monsieur le Gérant de VIRUNGA SARL**  
**à Kinshasa – RD Congo**  
et  
**Bureau de représentation à Kinshasa**  
**Immeuble BCDC, 12<sup>e</sup> Etage, Boulevard du 30 juin**  
**à Goma – Province du Nord Kivu**

**Monsieur l'Administrateur Gérant,**

Je viens d'être informé d'un certain remous social qui prévaudrait, ce dernier temps, dans la cité de Rutshuru, fief concédé à votre entreprise pour l'activité et le service public de distribution de l'électricité, à cause de l'exorbitance du tarif que vous appliquez à votre clientèle de cette entité administrative.

En vue de me permettre de bien appréhender l'état de la question, je vous demande de me transmettre sans délai les différents tarifs que vous avez appliqués depuis la mise en marche industrielle de la centrale hydroélectrique de Matebe, leur évolution dans le temps, les statistiques de production de la centrale et les faits saillants du système électrique que vous exploitez ainsi que l'impact de ce système sur la population et l'environnement du milieu concerné.

Par ailleurs, je vous rappelle, qu'en vertu de la loi n° 14/011 du 17 juin 2014 relative au secteur de l'électricité et du décret n° 16/013 du 21 avril 2017 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARE, vous avez l'obligation de soumettre à mon appréciation préalable le modèle mathématique de vos tarifs et les données chiffrées y relatives avant leur application. De ce fait, je vous demande de me faire parvenir diligemment vos éléments susmentionnés, aussi bien de la production et que d'utilisation des réseaux, car seuls ne peuvent être appliqués que les prix autorisés, sur la base légale et selon la procédure réglementaire, par les autorités compétentes en matière de tarification de l'électricité et des services y afférents.

l'expression de ma parfaite considération.

Veillez agréer, **Monsieur l'Administrateur Gérant**,

  
**INGELE IFOTO**